Du Coran, il est une sourate de trente versets qui a intercédé en faveur d'un homme jusqu'à ce qu'il fût pardonné.

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Du Coran, il est une sourate de trente versets qui a intercédé en faveur d'un homme jusqu'à ce qu'il fût pardonné. C'est la sourate : {(Gloire à Celui qui détient la Royauté dans Sa Main)} [c'est-à-dire la sourate : La Royauté (« Al-Mulk »)]. » Et dans la version d'Abû Dâwud : « intercède. »

[Bon] [Rapporté par Ibn Mâjah - Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par Abû Dâwud - Rapporté par Aḥmad]

Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) explique qu'une sourate du Coran, composée de trente versets, a intercédé en faveur d'un homme jusqu'à ce qu'il fût pardonné pour ses péchés. En effet, ce dernier avait l'habitude de la lire et lui portait une attention particulière. Lorsque cet homme décéda, cette sourate intercéda en sa faveur jusqu'à repousser de lui le châtiment. Au début du hadith, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a été vague au sujet de son nom, puis il l'a mentionnée [de manière précise] à la fin pour qu'elle soit plus présente à l'esprit du fait de sa valeur et de sa splendeur et que sa lecture fasse l'objet d'une assiduité particulière.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/6260

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee